ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015 Quantités maxima par tour de scrutin de bulletins de vote, circulaires et affiches

Canton n° 4 - Champigny sur Marne 2

	COMMUNES		
	Partie de la commune de Champigny sur Marne	Chennevières sur Marne	Total du canton
Nombre d'électeurs	14 000	10 500	24 500
Quantité de bulletins de vote format fixe : 105 mm x 148 mm impression au format paysage Art. L. 191, R. 30 et R. 39 du code électoral	30 800	23 100	53 900
Quantité de circulaires format fixe : 210 mm x 297 mm Art. R.27, R. 29 et R. 39 du code électoral	14 700	11 000	25 700
Quantité d'affiches identiques (deux par emplacements d'affichage) format maximal 594 mm en largeur x 841 mm en hauteur Art. L.51, R. 27 et R. 39 du code électoral	11 x 2	13 x 2	24 x 2
Quantité d'affiches différentes (deux par emplacement d'affichage) format maximal 297 mm x 420 mm Art. L. 51 et R. 39 du code électoral	11 x 2	13 x 2	24 x 2